



Des frontières de la migration aux représentations de l'Europe.

Anaïk Pian

► **To cite this version:**

Anaïk Pian. Des frontières de la migration aux représentations de l'Europe.. Hommes & migrations, Musée de l'histoire de l'immigration 2013, pp.11-17. hal-01158375

HAL Id: hal-01158375

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01158375>

Submitted on 1 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des frontières de la migration aux représentations de l'Europe

Anaïk Pian, sociologue, maître de conférences au laboratoire Cultures et Sociétés en Europe, université de Strasbourg.

Article paru dans *Hommes et migrations* », numéro *Frontières*, n°1304, p. 11-17

La proximité géographique entre le Maroc et l'Europe conduit de nombreux migrants subsahariens à tenter le passage de cette frontière clandestinement. Cependant, l'ailleurs rêvé, si proche, n'en finit pas de s'éloigner à mesure des revers de leur aventure. Les frontières de l'Europe se transforment en impasse, comme l'ont montré en 2005 les tentatives désespérées des migrants africains pour franchir en nombre les barrières de Ceuta et Melilla, les deux enclaves espagnoles sur le continent africain. Qu'en est-il, dans ce contexte, des représentations de l'Europe ?

Entre frontières politiques et géographiques

Depuis plus d'une dizaine d'années, l'externalisation du contrôle des frontières est une ligne directrice des politiques d'immigration européennes. Instituant une "*forme de police à distance et à distemps*¹", ce mode de gouvernement international des migrations² implique de repousser toujours plus en amont la lutte contre l'immigration clandestine et le filtrage des migrants autorisés à accéder à l'espace Schengen. Il participe, par effet domino, à la création de nouveaux espaces dits "de transit", d'espace-temps de l'entre-deux³ ou "d'encampement"⁴, invitant à une réflexion sur les processus de liminarité⁵. Interroger les représentations de l'Europe dans ce contexte conduit à accorder une importance aux frontières. Celles-ci font partie intégrante des représentations de l'Europe des migrants, qu'elles soient appréhendées d'un point de vue pratique, symbolique, géographique ou politique. Procédant "*d'espaces cognitifs de références, participant de la production de catégories, de modes de légitimation ou d'exclusion*⁶", elles impliquent aussi une position ou un rapport au monde, à soi, et aux autres. "*Où l'Europe commence-t-elle ? se demandent les émigrés qui cherchent à devenir immigrés. Aux frontières Schengen, à l'aéroport de Bamako, ou dans la 'jungle' de Calais, dont Nicolas Sarkozy avait assuré avoir résolu le problème en fermant Sangatte ?*" Cette citation, empruntée à Jean-François Bayart⁷, montre la labilité des représentations des frontières selon le point de vue d'où l'on se place. C'est pourquoi celles-ci méritent d'être appréhendées de manière socialement située, le social étant lui-même étroitement intriqué à des dimensions spatiales et temporelles. À partir de la situation des migrants subsahariens cherchant à rejoindre clandestinement les pays européens depuis le territoire marocain, l'article interroge deux dimensions : en quoi les pratiques de la migration contribuent-elles à (re)façonner les représentations de l'Europe et de ses frontières ? En quoi l'expérience des frontières contribue-t-elle à alimenter voire à modifier certaines représentations de l'Europe ? Une attention particulière sera portée à la manière dont la confrontation à la Guardia Civil, au niveau des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, alimente chez les migrants de nouvelles représentations de l'Europe à la fois en tant qu'espace politique et sur le plan des relations interethniques.

La présente contribution repose sur deux enquêtes ethnographiques : la première a été réalisée entre 2003 et 2006 dans le cadre d'un doctorat de sociologie ; la seconde en 2009 dans le cadre du projet Européen Eurobroadmap⁸ sur les représentations dans le monde. Au total, plus d'une centaine de migrants originaires d'Afrique Centrale et de l'Ouest ont été rencontrés, principalement dans les villes de Rabat, Casablanca et Fès. Au près d'une partie d'entre eux, l'établissement d'une relation sur la longue durée a permis un suivi longitudinal et multi-site de leurs trajectoires.

La politique des visas : le vocabulaire de la chance et de l'arbitraire

Depuis le début des années 2000, le territoire marocain est devenu une voie de passage privilégiée vers l'Europe pour quelques milliers de Subsahariens n'ayant pas les moyens légaux d'immigrer. Avant de se rendre au Maroc, nombre d'entre eux ont essayé d'obtenir, depuis leur pays d'origine (Congo, Cameroun, Sénégal, Mali, Guinée...), un visa pour l'Europe mais se sont heurtés à des procédures administratives perçues comme particulièrement opaques. En témoignent les expressions "gagner des visas", "avoir la chance d'aller en Europe" ou encore "être né du mauvais côté" qui reviennent fréquemment à l'évocation de ces expériences ; et ce, quel que soit le type de visa demandé (étudiant, court séjour, etc.), les consulats auprès desquels ont été effectuées les démarches (France, Italie, Portugal...) ou encore le profil sociologique des demandeurs déboutés. La référence au destin et/ou à l'arbitraire prend le pas sur le cadre rationnel et légal, y compris lorsque les intéressés ont quelques connaissances des politiques d'immigration européennes. Si les refus en matière de visas alimentent de profonds sentiments d'injustice, les consulats et gouvernements européens ne sont pas les seuls incriminés. L'apparatchik des gouvernements africains est aussi mis en cause : car pour "gagner le visa", il faut "avoir le bras long" et avoir des relations de cooptations avec des intermédiaires se chargeant de démarcher. Suite à un premier refus de visa voire avant toute première tentative, certains migrants ont fait appel à des "affaires men" ou "coxer" pour tenter d'obtenir le précieux document : mais le prix, souvent fort cher, ne garantit en rien contre les arnaques et le succès de l'entreprise.

Les routes de l'aventure

Face à l'impossibilité d'obtenir un visa, les "routes de l'aventure" apparaissent pour de nombreux candidats à la migration la seule solution pour atteindre l'Europe. Leurs représentations de l'Europe sous le rapport aux frontières font intervenir une double dimension, géographique et politique, qui évolue au cours de l'expérience migratoire.

Le choix du Maroc pour rejoindre l'Europe s'appuie souvent, même s'il se combine à d'autres dimensions (expériences migratoires antérieures, contacts et réseaux, etc.), sur la représentation de la proximité géographique entre le Maroc et l'Espagne : les quelques kilomètres (14 km) séparant les côtes marocaines de la péninsule espagnole au niveau du détroit de Gibraltar, les enclaves de Ceuta et Melilla et même les îles Canaries figurent comme des symboles de cette apparente accessibilité/proximité. Orientant les pratiques spatiales de la migration, ces représentations géographiques revêtent une fonction prescriptive. Pour autant, avant d'arriver au Maroc, les intéressés n'ont pas toujours une connaissance précise des différentes tactiques de passage, des lieux d'où elles s'organisent ni des créations d'institutionnalisation *ad hoc*⁹ sur lesquelles elles s'appuient. Et ce, quand bien même le voyage a fait l'objet d'une préparation en amont. Lorsque le virtuel devient réel, les étapes se précisent, qu'il s'agisse des villes à traverser, des transports à emprunter, des codes à respecter ou encore des dangers à éviter... À cela s'ajoute l'affirmation récurrente selon laquelle pour "croire" ce qui se dit sur ces routes migratoires, il faut aller voir par soi-même. Si la localisation des portes d'entrée de l'Europe s'affine au cours de l'expérience migratoire, de plus, de nombreux migrants prennent conscience que la distance géographique n'est pas en soi l'obstacle à franchir, celui-ci se situant plutôt du côté des dispositifs de contrôle dans le contexte d'externalisation de la lutte contre l'immigration clandestine : "*Avant j'envisageais ça plus facilement, je me disais maintenant que je suis au Maroc, il suffit que j'ai mon argent et je passe. Je ne savais pas que je buterai sur un obstacle où il y a une frontière qu'il n'est pas possible de passer (...). Maintenant, je me suis rendu compte que c'est la politique de l'Europe. J'ai compris que tout ce que je suis en train de vivre, c'est parce que c'est une politique européenne, parce qu'on ne veut pas de nous, parce qu'on veut une certaine*

politique économique. J'ai pu comprendre que tout ce que je suis en train de vivre, c'est programmé, c'est orienté... Je ne savais pas ça avant. J'étais dedans, mais je ne savais pas", (Congolais, la trentaine, "coincé" au Maroc depuis plusieurs années).

Pour plusieurs migrants, en effet, l'expérience marocaine s'accompagne d'une socialisation politique et militante (avec parfois, mais pas nécessairement, des expériences antérieures dans le pays d'origine). Dans le cours de la migration, celle-ci a été progressivement acquise au contact d'une forte mobilisation associative et de la société civile qui, à partir du milieu des années 2000, se développe de façon exponentielle au Maroc¹⁰, en réaction au traitement de la question migratoire par les gouvernements marocain et européens. Ces mobilisations se traduisent d'un côté par l'action (voire la création) de nombreuses associations nationales, internationales et d'ONG défendant la cause des migrants subsahariens, que ce soit à travers un filtre à dominance humanitaire, caritatif, juridique et/ou de plaidoyer. De l'autre, elles s'expriment par la multiplication des associations de migrants revendiquant une visibilité dans l'espace public marocain voire international et le respect des droits fondamentaux dans un contexte de répression accrue à leur encontre. En 2005 une première formation sur le droit d'asile organisée par la Cimade et l'Afvic (Association des amis et familles des victimes de l'immigration clandestine¹¹) avec le soutien financier du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) se tient ainsi à Bouznika, à laquelle participent plusieurs migrants dont quelques uns deviendront des leaders associatifs. Ce passage à la politique, en tant que "*prises de parole et de position qui fondent l'existence du sujet*"¹² participe de la redéfinition des représentations de l'Europe et de ses frontières par ceux n'ayant pas l'autorisation de les franchir. Ces prises de parole sont aussi à replacer au sein d'un événement catalyseur symbolisant le processus de frontiérisation à l'entrée de l'espace Schengen : il s'agit des événements de Ceuta et Melilla à l'automne 2005.

La confrontation à un espace frontière : les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla

Jusqu'au début des années 2000, les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, situées dans le nord du Maroc et intégrées à l'espace Schengen en 1991, étaient perçues comme une porte d'entrée permettant d'accéder à l'Europe sans prise de risques majeurs, c'est-à-dire sans mise en péril de sa vie. Par ces enclaves, il n'y avait pas de mer à traverser, mais seulement des grillages à escalader en déjouant la surveillance des autorités marocaines et espagnoles.

Des migrants ayant réussi à pénétrer dans les enclaves espagnoles à la fin des années 1990 et ayant séjourné dans divers pays européens (Espagne, Portugal, Allemagne, etc.) avant d'être rapatriés dans leur pays d'origine (puis de reprendre la route par le Maroc) gardent de cette époque une image de la Guardia Civil beaucoup moins violente que celle d'aujourd'hui. D'autres, "bloqués" sur le territoire marocain depuis plusieurs années, insistent sur le fait qu'au cours des années 2000-2003, le plus difficile n'était pas tant de réussir à franchir les grillages protégeant les enclaves, que de parvenir aux "campos", camps où ils devaient séjourner le temps que leur éventuelle requête d'asile soit traitée, leur nationalité établie par les autorités espagnoles et/ou un permis humanitaire éventuellement attribué.

"À l'époque c'est la Guardia qui avait le pouvoir sur tout à Melilla. Tu allais au commissariat, on te donnait un récépissé et avec ça tu pouvais aller dans le camp. Mais tout ça c'était un truc... – Pourquoi quand tu rentres tu ne vas pas directement au camp ? C'était un moyen des politiques pour que la Guardia nous arrête. Moi j'ai eu le reçu au commissariat mais, en sortant, la Guardia m'a arrêté, ils m'ont tapé. Alors qu'à l'époque, on disait que le plus dur c'était de passer le grillage (...). Moi, je peux dire que le plus dur c'était de réussir à avoir le récépissé et à aller au camp", (Sénégalais, 37 ans). À travers ce discours, les modalités du contrôle des frontières intérieures apparaissent encore plus arbitraires que le contrôle des frontières extérieures.

À partir de la fin des années 1990, face à l'ampleur prise par les arrivées continues de nouveaux migrants et les pressions politico-économiques ainsi générées, le gouvernement espagnol renforce la militarisation des enclaves de Ceuta et Melilla. Tandis que la répression s'accroît de part et d'autre des territoires marocain et espagnol, les représentations des frontières de l'Europe commencent à changer dans le regard de nombreux migrants. Dans la nuit du 28 au 29 septembre 2005 puis, quelques jours plus tard, dans celle du 5 au 6 octobre, plusieurs centaines de ressortissants subsahariens tentent de pénétrer dans les enclaves espagnoles. Les autorités espagnoles et marocaines réagissent par un revirement sécuritaire sans précédent : elles font usage d'armes à feu et tous les migrants interceptés sont refoulés vers le Maroc après avoir été maltraités par la Guardia Civil (et sans qu'aucune possibilité de dépôt de demande d'asile ne leur soit accordée). Des expulsions inédites ont lieu au sud de la frontière algéro-marocaine ainsi qu'au niveau de la frontière mauritanienne.

Pour les migrants concernés, cette confrontation directe à la Guardia Civil alimente trois grands types de représentations où s'imbriquent les rapports aux frontières et à leur gouvernementalité, au territoire et à ceux qui l'habitent. En effet, si les frontières produisent des étrangers sur le plan juridique, elles fabriquent aussi des étrangers anthropologiques¹³ sur le plan des relations interethniques.

Monopole et limites de la violence légitime

Pour certains, la violence de la Guardia Civil espagnole à l'automne 2005 est perçue comme une violence d'exception dans une zone singulière liée à l'espace frontière. Les pratiques de la Guardia Civil ne sont pas perçues comme représentatives de l'attitude des Espagnols dans leur ensemble ni encore moins des Européens en général. Elles sont davantage attribuées à des fonctionnaires de l'institution militaire et policière chargés d'empêcher les entrées clandestines sur le territoire espagnol, soit à des *“gens qui font leur travail”*. Des migrants reconnaissent la légitimité de la défense de leurs frontières par les Européens – ici les Espagnols – au nom du principe de souveraineté tel que l'entend Benedict Anderson¹⁴ : *“La Guardia, des fois, lorsqu'ils t'ont attrapé, ils peuvent mettre la musique dans la voiture, ils te disent de danser. Pour les faire rire... ils te disent, morino, morino... Mais si vous tentez en masse [le passage du grillage], ils peuvent tirer des gaz lacrymogènes pour vous empêcher, pour vous évanouir, pour qu'ils puissent vous prendre et vous faire sortir [du côté marocain]. Moi... j'avais en tête que c'était des gens de la sécurité. Ils sont là pour faire leur travail, qui consiste à nous empêcher de rentrer. Ils sont dans l'exercice de leurs fonctions. Donc moi ça ne pouvait pas me donner l'image de l'Espagne, que si je rentre, soit disant c'est comme ça en Espagne. Je serai traité comme un homme. Je sais que ceux (les Espagnols) qui se trouvent dedans, et ceux qui sont à la sécurité, n'ont pas les mêmes stratégies, les mêmes visions”*, (Camerounais, la trentaine).

D'autres reprennent les discours communs, assez répandus en Europe, selon lesquels les pays occidentaux ne peuvent accueillir tous les Africains ni *“toute la misère du monde”* à l'instar de la célèbre formule du politicien français Michel Rocard, même s'ils ne savent pas exactement à qui l'attribuer. Se retrouve à travers ces propos un *“modèle de perception des mobilités et de la présence d'étrangers”* faisant écho au *“risque d'invasion”*¹⁵. Néanmoins, même si certains migrants reconnaissent la légitimité du contrôle des frontières, la violence de la Guardia Civil lors des événements de Ceuta et Melilla en 2005 marque pour eux un débordement inédit, le dépassement d'une limite légitime.

Illégitimité et rupture

La violence aux frontières dans le périmètre frontalier de Ceuta et Melilla a pu impulser une rupture brutale avec les représentations antérieures de l'Europe. Les valeurs fondamentales que les migrants associaient aux pays européens dans leur ensemble (démocratie, liberté,

respect, etc.) et, en filigrane, à la catégorie générique de “toubab” sont définitivement, disent-ils, remises en cause. Dès lors, c’est la frontière morale marquant la distinction entre des “eux” (Européens) et des “nous” (Africains) qui se brouille : car, à leur grande désillusion, les premiers ne valent pas mieux que les seconds en matière de respect des droits humains.

“Lorsqu’on a fait l’attaque forcée et que j’ai vu qu’on tirait sur des gens, j’étais en colère, je pouvais être gravement blessé, je pouvais mourir là-bas... Parce que je ne me contrôlais pas, je criais... C’est après, je me suis calmé... Je suis fou, qu’est ce qui m’a pris ? Je n’étais pas gravement blessé, j’ai remercié le bon dieu... J’étais déçu vraiment de la Guardia qui tire comme ça sur les gens, sans pitié... sans état d’âme... et avec tout ça, même blessés, on vous prend... On vous sort... et les Marocains encore... Je les ai responsabilisés dans ça. On nous blesse là-bas, on nous frappe, on vient encore et vous nous acceptez facilement. Je me suis dit c’est la politique... Ça m’a changé l’image de l’Europe toute entière. Car ce n’était pas seulement l’Espagne. Je me suis dit tous les blancs, ils pouvaient être là, ils pouvaient faire la même chose. Je ne croyais pas ce que je voyais là-bas. Qu’on frappe quelqu’un en Europe, qu’on tue les gens... c’était trop... je n’imaginai pas ça. Même en Afrique, je n’ai pas vu ça ! Qu’on tue les gens ! Et on dit que l’Europe c’est un exemple, tout le monde veut suivre l’exemple des européens, des blancs... ce sont les personnes de référence, la bonté, la bonne vie...”, (Guinéen, la trentaine).

Des catégories ethnicisées : la Guardia Civil, des “arabes naturalisés” ?

Pour d’autres la violence attribuée à la Guardia Civil dans l’espace frontalier de Ceuta et Melilla se reporte, d’une part, sur l’image des Espagnols dans leur ensemble et, d’autre part, les démarque dans un même mouvement des autres Européens. L’Espagne est considérée comme l’un des pays le plus brutal et le plus raciste d’Europe en raison de sa position de porte d’entrée dans l’espace Schengen. Il reste que certains peinent à croire que des Européens, de quelques nationalités qu’ils soient, puissent traiter de manière si violente des étrangers même “sans-papiers” ou “clandestins”. D’aucuns se demandent alors si les membres de la Guardia Civil espagnole ne sont pas des “arabes naturalisés”¹⁶ : dans leurs représentations, en effet, “un Européen” selon une catégorie généralisante – *ne peut* agir ainsi. En témoignent les propos de ce Congolais : *“Et la Guardia Civil, tu as du mal à croire que c’est des vrais Espagnols. Car tu es dans le mythe, de voir les Européens comme des gens qui disent la vérité, qui sont courtois, sympas, à qui... (...) Ce qui fait que quand tu arrives, tu trouves le contraire et c’est toi-même qui te crée une justification. Tu t’es mis dans la tête que l’Européen ne peut pas arriver à ce stade. Tu leur cherches des excuses. Tu te dis que ce n’est pas eux. Que c’est des Arabes, des Marocains naturalisés mais pas des blancs”*¹⁷.

Qu’ils oscillent entre l’une ou l’autre de ces représentations, les témoignages recueillis tendent à se rejoindre sur un point : la confrontation aux frontières lors des événements de Ceuta et Melilla à l’automne 2005 a entaché les représentations de l’Europe de nombreux migrants en tant que pays des droits de l’Homme. Et ce, d’autant plus que la violence policière se poursuit : en témoigne dernièrement, en mars 2013 puis en septembre et novembre 2013, la forte répression dont les migrants tentant de franchir les enclaves espagnoles ont à nouveau fait les frais.

Le vocabulaire du sacrifice, de la souffrance et de la double dette

Tout en pouvant rester ardemment désirée, l’Europe devient en partie associée à la double expérience du sacrifice et de la souffrance (physique et morale). Celle-ci, tout d’abord, est rattachée à la mise en danger de sa propre vie et de son corps *pour* l’Europe. Elle renvoie ensuite à l’investissement mobilisé, que ce soit sur les plans matériel, financier ou relationnel (vivre loin des siens). Il en ressort, le temps passant, l’impression d’un projet de vie sacrifié et d’une vie mise entre parenthèses dans le cours d’un voyage sans fin.

La mise en récit, dans le cours des entretiens, des souffrances endurées peut aboutir à la réflexivité suivante : le renoncement à vouloir atteindre l'Europe à tout prix, c'est-à-dire en mettant son corps en danger de mort. Mais c'est bien sur le "à tout prix" qu'il convient d'insister. Oumar (Malien) dit renoncer à vouloir partir en Europe "à l'aventure", mais il envisage de s'y rendre "de manière digne", c'est-à-dire légalement, si un jour une opportunité se présente. Thierno (Guinéen) a déposé une demande d'aide au retour auprès de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Rabat. Dans ses propos toutefois subsiste la volonté d'aller voir un jour, dans une temporalité plus lointaine, ce "qu'est" l'Europe : "Pourquoi ? Parce que j'ai souffert beaucoup pour l'Europe. Et j'ai envie de voir : est-ce que l'Europe là, que je me suis donné tant de mal à aller voir, est-ce que ça vaut la peine ?"

Cette volonté de partir "voir" l'Europe dans un futur éloigné est récurrente dans les discours de ceux qui envisagent pourtant, à un moment donné, un retour au pays. Au-delà des projets migratoires initiaux (partir pour étudier, découvrir, intégrer une équipe de foot, réunir un capital, demander l'asile, etc.), cette volonté est justifiée et légitimée par le sentiment d'une double dette de l'Europe à leur égard. Si elle réfère, dans une temporalité passée, à l'existence d'une dette coloniale, elle réfère aussi et surtout, dans la temporalité du présent, aux sacrifices et souffrances endurés au cours de l'expérience migratoire.

Conclusion

Les frontières constituent un dispositif de marquage à différents niveaux, qu'il s'agisse des rapports entre États et des inégalités Nord/Sud ou des relations interethniques. À partir de l'exemple marocain, cet article apporte un éclairage sur la manière dont les frontières peuvent être interprétées, représentées par ceux qui tentent de les franchir clandestinement. *In fine*, le rapport aux frontières dans le contexte d'externalisation du contrôle migratoire n'invite pas tant à repenser le couple mobilité/sédentarité¹⁸ que les formes hybrides de mobilité dans l'immobilité et d'immobilité dans la mobilité : en témoignent les circulations migratoires en boucle qui se jouent dans les zones frontalières où s'opère un chassé-croisé continu entre tentatives de passage, répression et expulsions. Il y va des effets de la frontière et de la frontière comme effet.

¹ Didier Bigo, "Le 'nexus' sécurité, frontière, immigration : programme et diagramme", in *Cultures et Conflits. Gouverner les frontières*, vol. 84, 2011, <http://conflits.revues.org/18222>.

² Martin Geiger, Antoine Pécoud (dir.), *The Politics of International Migrations Management. Vol.1, Migration, minorities and citizenship*, New York, Palgrave, Macmillan, 2010 ; Rutvica Andrijasevic, William Walters, "L'organisation internationale pour les migrations et le gouvernement international des frontières", in *Cultures et Conflits. Gouverner les frontières*, vol. 84, 2011, <http://conflits.revues.org/18225>.

³ Anaïk Pian, *Aux nouvelles frontières de l'Europe. L'Aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*, Paris, La Dispute, 2009.

⁴ Michel Agier, *Le Couloir des exilés. Être étranger dans un monde commun*, Paris, Le Croquant, 2011.

⁵ Jocelyne Streiff-Fenart, Aurelia Wa Kabwe Sagatti (dir.), *The Challenge of the Threshold. Border Closures and Migration Movements in Africa*, Maryland, Lexington books, 2011.

⁶ Philippe Hammam, Pascal Hintermeyer, "Revisiter les frontières", in *Revue des sciences sociales*, n° 48, 2012, pp. 8-15.

⁷ Jean-François Bayart, "Europe : les frontières du bon sens (politique)", in *Sociétés politiques comparées*, n° 15, 2009, <http://www.fasopo.org/reasopo/n15/chronique.pdf>.

⁸ 7^e PCRD (Work Package 3), URMIS, RIATE, ITC, Paris-7.

⁹ Anaïk Pian, *Aux nouvelles frontières de l'Europe. L'Aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*, op. cit.

¹⁰ Anaïk Pian, "Entre visibilité et invisibilité, les migrations subsahariennes au Maroc", in Ali Bensaad (dir.) *Le Maghreb à l'épreuve des migrations transsahariennes. Immigration sur émigration*, Paris, Karthala, 2009b, pp. 65-88 ; Laura Feliu Martínez, "Les migrations en transit au Maroc. Attitudes et comportement de la société civile face au phénomène", in *L'Année du Maghreb*, vol. V, 2009, pp. 343-362.

¹¹ Cette association marocaine se préoccupait à son origine de la question de l'immigration clandestine des Marocains.

¹² Michel Agier, *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion, 2008.

¹³ Anaïk Pian, Simona Tersigni, “Expériences migratoires et territoires de partage. De l’enjeu analytique des frontières”, in *Revue des sciences sociales*, n° 48, 2012, pp. 118-127.

¹⁴ Benedict Anderson, *L’Imaginaire national. Réflexions sur l’origine et l’essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996.

¹⁵ Voir Marc Bernardot, “Invasions, subversions, contaminations. De quelques figures et lieux contemporains d’un Autre exceptionnel”, in *Cultures et Conflits. Gouverner les frontières*, vol. 84, 2011, <http://conflits.revues.org/18237>. Par ailleurs, dans les représentations de plusieurs migrants, les pays du Nord de l’Europe (Suède, Finlande, Danemark) offrent des possibilités d’emploi et une intégration facilitée en raison notamment d’une présence immigrée relativement faible comparativement aux pays d’immigration « traditionnels » comme la France, mais aussi à l’Espagne ou l’Italie qui, à partir des années 1980-1990, sont devenues des destinations de plus en plus prisées par les Ouest-africains notamment. Pour autant, ces représentations ne signifient pas que les pays nordiques soient les destinations concrètement envisagées par les intéressés.

¹⁶ Cette représentation témoigne plus largement des relations souvent tendues que ces derniers entretiennent avec les Marocains, comme le reflète la catégorisation “Non Africains rejetés par l’Europe (NARE) par laquelle ils les désignent. Si dans les faits, il existe aussi de bonnes relations, celles-ci tendent systématiquement à être minimisées dans les discours. Voir Anaïk Pian, *Aux nouvelles frontières de l’Europe. L’Aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*, *op. cit.*

¹⁷ La Guardia Civil aux îles Canaries jouit d’une image beaucoup plus positive que celle en exercice à Ceuta et Melilla. Elle est plus perçue sous un angle humanitaire que sur un mode exclusivement répressif. Voir Anaïk Pian, “Migrations internationales au prisme des rapports familiaux. Les familles sénégalaises à l’épreuve des refoulements des îles Canaries”, *op. cit.*

¹⁸ Alain Tarrus, *Les Fourmis d’Europe : migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L’Harmattan, 1992.